

**Dans le cadre de marchés publics passés avec le ministère des Armées, plusieurs entreprises de travaux du département du Cher (18) vont mettre à profit leurs compétences sur un chantier d'exception dédié à la rénovation des pistes de la base aérienne 702 d'Avord. Lancé en 2019, il permettra d'accueillir le nouvel avion de ravitaillement en vol et de transport stratégique, l'A330 Phénix de l'armée de l'Air et de l'Espace, et s'achèvera à la fin du premier semestre 2023.**



La base aérienne 702 d'Avord est un lieu stratégique pour l'armée de l'Air et de l'Espace, car elle concentre l'ensemble des missions prioritaires fixées par les autorités politiques dont la dissuasion nucléaire aéroportée est la plus structurante pour cette plateforme. Cette mission permanente, directement rattachée au président de la République, engendre une série importante de travaux de modernisation majeure et innovante portée par l'ambition de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025.

Le ministère des Armées investit actuellement près de 110 millions d'euros dans le chantier d'Avord dont plus de 75 millions au profit des PME (petites ou moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire) du BTP de la région.

Sur les différentes étapes et selon les échéances fixées par le ministère des Armées, les prestataires en travaux publics et bâtiment opèrent une réfection complète de la piste, soit 3 500 mètres à détruire et à reconstruire tout en préservant 2 200 mètres de piste opérationnelle. Ces travaux d'envergures ont débuté le 1<sup>er</sup> février 2021.

Ils concernent également des prestations techniques spécifiques telles que les levés et contrôles topographiques, l'assistance à maîtrise d'ouvrage en travaux et à la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS).

La création d'une zone d'alerte aéroportuaire engagée début 2019, et ceci jusqu'à la fin d'année 2023, pouvant accueillir jusqu'à quatre A330 Phénix avec notamment la construction de plusieurs bâtiments, vient en corollaire finaliser ce chantier majeur.



Ces deux opérations seront suivies d'un autre chantier qui impactera les aires aéronautiques, l'adaptation des infrastructures de l'escadrille de transit et d'accueil aérien secondaire (ETAAS) en vue d'augmenter sa capacité d'accueil en avions (un Phénix et quatre A400M Atlas), en pax et en fret.



Cette modernisation des aires aéronautiques se conjugue aussi avec une démarche environnementale. La création de deux bassins de rétention des eaux pluviales de 5 050 m<sup>3</sup> et 7 600 m<sup>3</sup> afin de réduire les ruissellements et permettant une gestion hydraulique optimisée, la promotion des énergies renouvelables dans la construction des bâtiments et la préservation de la biodiversité marquée par le déplacement d'orchidées endémiques font également partie des actions menées.

Par conséquent, la base aérienne d'Avord a su s'adapter aux importants travaux de modernisation initiés. Le 9 avril dernier, elle a organisé la délocalisation de sa flotte de quatre E-3F Awacs de la 36<sup>e</sup> escadre de commandement et de conduite aéroportés (EC2A) sur l'aéroport Châteauroux-Centre. Cette délocalisation prévue jusqu'à la fin de l'année permet de poursuivre toutes les missions opérationnelles 24h/24 - 7j/7, démontrant ainsi les belles qualités d'adaptation des Aviateurs dans une armée de l'Air et de l'Espace moderne, agile, résolument tournée vers l'avenir et soucieuse d'accompagner la croissance des entreprises du territoire.

**Article repris sur le site de « [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr) »**